

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Recensement de la population

Le recensement de la population de Cadillac-sur-Garonne se fait en ce début d'année 2023. Débutant ce **jeudi 19 janvier**, il se terminera le **samedi 18 février**. Les agents recenseurs ont été **formés par l'INSEE**.

A partir de ce jeudi, les **6 agents recenseurs** (Elisabeth Aguilar, Aurélie Gelder, Alexa Bonnet, Vanessa Delreux, Blandine Mura et Ludovic Lecocq) se présenteront à votre domicile, munis de leur **carte officielle**, afin de vous **remettre la notice** comportant vos **identifiants** pour le **recensement en ligne**. Si vous êtes absents, le papier sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Muni de vos **identifiants**, il faudra se rendre sur le site **www.lerecensement-et-moi.fr** pour accéder au questionnaire. Des **formulaires papiers** à compléter seront remis aux personnes ne pouvant y répondre en ligne, et les agents pourront **accompagner** les personnes qui le désirent.

Le document sera récupéré par l'agent, ou bien il pourra être **déposé en mairie ou à la direction régionale de l'INSEE**.

La loi du 7 juin 1951 stipule que la réponse au questionnaire est une obligation légale.



+ d'infos :

Mairie de Cadillac-sur-Garonne
05 57 98 02 10
secretariat@cadillacsurgaronne.fr